

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2020

Date de convocation : 12 novembre 2020

Président de séance : Régis COUTANT

Lieu de la séance : à distance par audioconférence

Nombre de conseillers en exercice : 72

Nombre de conseillers présents : 52

Nombre de votants : 60

Étaient présents :

Mmes Astrid GUILBERT suppléante remplaçant Mugnette CURFS, Thérèse LEBRUN-DAVID, Cécile OESLICK, Sandrine MIGNON-GROSJEAN, Maryse MINOT, Isabelle MICHELET, Alexandra HACHET, Pauline ACCARIÉS, Maryline VUIBLET, Brigitte AUBERT, Christine METEYER, Catherine FONTANESI, Marie-Line CHARPENTIER, Christiane FOURNY, Sylvie GUENET-NANSOT, Sylvie PIETREMENT et Corinne DÉPAUX.

MM. Xavier CARTON, Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, David QUATREVAUX, Thierry ROCHETTE suppléant remplaçant Laurent GROSDIDIER, José PIERLOT, Gérard GUYARD, Jean-François MOUSSY, Vincent ROBERT suppléant remplaçant Jacky BOCHET, Jean-Claude SIMON, Sylvain BIZZOCCHI, Régis COUTANT, Michel COURTEAUX, Jean-Luc TARATUTA, Philippe DUMONT, Christian BRUYEN, Ludovic WELCHE, Alexandre CAPIDE suppléant remplaçant Yann THOMAS, Michel LORiot, Christophe PETIT, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH, Didier DÉPIT, José MIGUEL, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Patrick ACKER, Stéphane BOULANT, Fabrice HUBERT, Stéphane PESSENET suppléant remplaçant André VARLET, Jean-Claude BUCQUET, Pierre LANGLOIS, Benoît BOUDÉ, Patrick THIBAUT et David COUTELAS.

Étaient représentés :

M. Jacky GRANDREMY donne pouvoir à Mme Brigitte AUBERT

M. Yves PUNTEL donne pouvoir à Mme Maryse MINOT

M. Freddy LECACHEUR donne pouvoir à Mme Sylvie GUENET-NANSOT

M. Denis CASTERS donne pouvoir à M. Régis COUTANT

M. Olivier HUOT donne pouvoir à Mme Catherine FONTANESI

Mme Marie-Louise TONON donne pouvoir à M. Benoît BOUDÉ

Mme Odile LEMAIRE donne pouvoir à Mme Cécile OESLICK

M. Guillaume GUERRE donne pouvoir à M. Régis COUTANT.

Étaient excusés les titulaires suivants : Mme Mugnette CURFS, MM. Jacques CONSTANTINIDI, Laurent GROSDIDIER, Jacky BOCHET, Yann THOMAS, Xavier DUVAT, Christophe CHATELAIN, Olivier VEAUX, André VARLET et Frédéric POMMELET.

Étaient absents : Mmes Francine PICAUVET, Céline MEUNIER, MM. Denis MOREAUX, Laurent COUVREUR, Renaud SYMCZYK, Patrick BREUL et Didier POUPINEL-DESCAMBRES.

Secrétaire de séance : Mme Maryline VUIBLET.

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de Samuel PATY, enseignant assassiné le 16 octobre 2020, des trois victimes de l'attentat de Nice du 29 octobre 2020, de notre collègue et ami Bertrand APELOIG, ancien Maire de Courthiezy, membre des instances communautaires, et de Pierre-Yves JARDEL, ancien Maire d'Orbais-l'Abbaye, ancien conseiller général et régional et à l'origine de la création de la CC de la Brie des Étangs.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2020 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **20-175. ORGANISATION DES SEANCES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE A DISTANCE PAR TELECONFERENCE.**

Rapporteur : Le Président

Afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la collectivité comme le permettent les dispositions de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, le Conseil approuve le règlement pour l'organisation d'une séance de l'assemblée délibérante à distance.

**Adopté à l'unanimité.**

## **20-176. MODIFICATION DES STATUTS DU PETR DU PAYS D'EPERNAY TERRES DE CHAMPAGNE.**

Rapporteur : Le Président

Dans une perspective de simplification du paysage intercommunal local, le Conseil approuve la procédure de fusion entre le PETR du Pays d'Eprenay Terres de Champagne et le syndicat mixte du SCoT d'Eprenay et sa Région afin de mettre en place un unique pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) qui serait chargé des compétences et missions précédemment dévolues aux deux groupements. Il approuve le projet de statuts du futur PETR.

**Adopté à l'unanimité.**

## **20-177. FONDS RÉSISTANCE GRAND EST. AVENANT A LA CONVENTION.**

Rapporteur : Le Président

Le Conseil approuve la prolongation du Fonds Résistance Grand Est jusqu'au 30 juin 2021 ; dispositif mis en œuvre par la Région Grand Est, les Conseils Départementaux et les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, qui proposent un accompagnement sous forme d'avance remboursable pour répondre aux besoins immédiats de trésorerie des petites entreprises, associations et exploitations, sociétés viticoles et agricoles dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.

**Adopté à l'unanimité.**

## **20-178. OFFICE DE TOURISME DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE. VERSEMENT DU SOLDE DE SUBVENTION.**

Rapporteur : José PIERLOT

Le Conseil décide de verser le complément de subvention à hauteur de 120 000 € à l'Office de Tourisme des Paysages de la Champagne, pour l'exercice 2020.

**Adopté à l'unanimité.**

## **20-179. BUDGET GENERAL - 94900. EXERCICE 2020. DECISION MODIFICATIVE N°3.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en :

- . un ajustement de crédits entre les différentes opérations relatives à l'éclairage public
- . l'inscription d'un montant en parallèle de la subvention prévue en recette de fonctionnement sur le budget Economie (cf. délib. n°20-182).

**Adopté à l'unanimité.**

## **20-180. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - 94902. EXERCICE 2020. DECISION MODIFICATIVE N°4.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en l'inscription de crédits pour la réalisation de l'étude globale relative à l'exercice des compétences Eau et Assainissement.

**Adopté à l'unanimité.**

## **20-181. BUDGET EAU POTABLE - 94903. EXERCICE 2020. DECISION MODIFICATIVE N°5.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en :

- . une régularisation des charges financières du prêt aménagé en 2019 qui portait sur les budgets Eau et Economie
- . l'inscription de crédits pour la réalisation de l'étude globale relative à l'exercice des compétences Eau et Assainissement
- . l'ouverture de crédits pour des travaux et achats du quotidien.

**Adopté à l'unanimité.**

## **20-182. BUDGET ECONOMIE - 94904. EXERCICE 2020. DECISION MODIFICATIVE N°4.**

Rapporteur : Le Président

Cette décision modificative consiste en une régularisation des charges financières du prêt aménagé en 2019 qui portait sur les budgets Eau et Economie.

**Adopté à l'unanimité.**

Trois délibérations relatives à des dossiers économiques étaient initialement inscrites à l'ordre du jour de la présente séance. Dans l'attente de l'évaluation du Domaine, de l'aboutissement technique et financier des projets, le Président propose à l'Assemblée, qui l'accepte, de reporter ces décisions à une prochaine séance.

#### **20-183. DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL, A DORMANS.**

Rapporteur : Didier DÉPIT

Le Conseil émet un avis favorable à l'ouverture des commerces sur la Commune de Dormans, pour les dates suivantes :  
3 et 10 janvier 2021, 2 et 9 mai 2021, 27 juin 2021, 5 et 12 septembre 2021, 28 novembre 2021, 5, 12, 19 et 26 décembre 2021.

**Adopté à la majorité - 58 voix POUR  
0 voix CONTRE  
2 abstentions – Sylvain BIZZOCCHI et Isabelle MICHELET.**

#### **20-184. MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE MARNE ET SURMELIN.**

Rapporteur : Jean-François MOUSSY

Le Conseil approuve la modification de statuts proposée par le comité syndical du Syndicat mixte Marne Surmelin, fixant le nouveau siège social à Mézy-Moulins.

**Adopté à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h35.

*Vu pour être affiché le 25 novembre 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.*

A Dormans,  
Le Président, Régis COUTANT

